

## DECISION DU PRESIDENT N°2022-057

- **OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX PBI-2022-004  
« REHABILITATION DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DE VILLERS-BOCAGE »**
  - **Attribution des lots n°1 à 2 et 4 à 10**
  - **Relance du lot n°3 suite à infructuosité**

### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2022-004, passé selon la procédure adaptée, relatif au choix d'entreprises pour effectuer des travaux en vue de la Réhabilitation de la MSAP de Villers-Bocage, et dont la date limite de remise des offres était le 6 mai 2022,

Considérant que la commission d'attribution MAPA s'est réunie le vendredi 10 juin 2022 à 9h30 pour examiner les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

# DECIDE

**ARTICLE 1** : De valider et retenir les offres des entreprises suivantes :

LOT	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT OFFRE DE BASE € HT	Options € HT	Désignation des Options	MONTANT OFFRE DE BASE + OPTIONS RETENUES € HT
Lot n°1	Désamiantage	HNTP	38 858,00 €			38 858,00 €
Lot n°2	Restructuration - Gros œuvre - Ravalement - Carrelage	AVENIR BTP	399 905,56 €			399 905,56 €
Lot n°3	Couvertures - Bardages	Relance du lot 3 suite infructuosité	---			---
Lot n°4	Menuiseries extérieures Alu/Acier - Serrurerie	LECARDONNEL	100 870,00 €			100 870,00 €
Lot n°5	Menuiseries intérieures	GOUELLE	78 070,89 €			78 070,89 €
Lot n°6	Cloisons - Doublage - Plafonds	RL AMENAGEMENT	59 619,67 €			59 619,67 €
Lot n°7	Sols souples	GILSON	17 520,93 €			17 520,93 €
Lot n°8	Peintures	GILSON	21 408,38 €			21 408,38 €
Lot n°9	Plomberie - Chauffage - Ventilation	GTEC	58 908,03 €			58 908,03 €
Lot n°10	Electricité	RUAULD ELECTRICITE	71 062,00 €	1 100,00 €	Option n°1 : Onduleur	78 308,50 €
				6 146,50 €	Option n°2 : Videosurveillance	
		<b>TOTAL</b>	<b>846 223,46 €</b>	<b>7 246,50 €</b>		<b>853 469,96</b>

**ARTICLE 2** : De valider la relance d'une consultation pour le lot n°3- Couverture – Bardages, en consultant directement des entreprises, conformément aux dispositions du marché en cas d'infructuosité.

**ARTICLE 3** : De signer et notifier l'ensemble des documents afférents (notamment les notifications d'acceptation d'offre, les rejets...),

**ARTICLE 4** : Monsieur le directeur général des services et la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

**ARTICLE 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay

**Le Président**  
**Gérard LEGUAY**

Signé par : Gerard Leguay

Date : 27/06/2022

Qualité : Président



Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20220627-DEC2022-057-CC  
Date de télétransmission : 04/07/2022  
Date de réception préfecture : 04/07/2022